

Règlement – 31^e édition des Foulées Luçonnaises

Article 1 : Les Foulées Luçonnaises sont organisées le samedi 04 juillet 2026 par le Club Athlétique Luçonnais dont le siège social est situé au Forum des Services, 14 places Leclerc à Luçon.
Pour tout renseignement : tel : 06.02.29.24.66

Article 2 : Départ et arrivée des courses : (centre-ville place des acacias)

Horaire	Distance	Catégories	Années	Type d'épreuve	Tarif
18h30	1 tour 2 tours 3 tours	Ecole d'Athlétisme Poussins Benjamins	2017, 2018, 2019 2015, 2016 2013, 2014	Individuel	Gratuit
20h00	10Km	Cadets à Master	2010 et avant	Individuel	11€ (licencié FFA) non licencié 14€
19h00	5Km	Minimes à Master	2012 et avant	Individuel	8€ (licencié FFA) non licencié 10€

5km : limité à 499 dossards- -10km : limité à 499 dossards **Pas d'inscription sur place**

Article 3 : Inscriptions : Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés.

-Licenciés FFA : fournir une photocopie de la licence (voir bulletin d'engagement)

- **Attention** pour les **non licenciés FFA**, **PPS obligatoire de – d'un an** à compléter sur **pps.athle.fr**

- Inscription : Bulletin téléchargeable sur www.clubathletiqueluconnais.com et à renvoyer avant le 03/07/2026 ou inscription en ligne sur www.clubathletiqueluconnais.com avant le 03/07/2025 à 18h00.

- Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

- Pour toute puce non restituée, facturation de 20€ au coureur.

- Chronométrie assurée par **RUN85CHRONO** (pour les courses 6.8km et 10km)

Article 4 : des contrôles anti-dopage peuvent être effectués à l'arrivée sur les concurrents désignés par la FFA.

Article 5 : Dossards : Retrait des dossards sur place le samedi 04 juillet 2026 à partir de 17 h place des Acacias– 8400 LUCON).

Le retrait des dossards pourra se faire seulement sur présentation d'une pièce d'identité.

Article 6 : En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler les épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 7 : Récompenses : Lots divers pour tous les coureurs au retrait des dossards. (5km et 10km)

5km : Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes et 1^{er} Cadet (H/F) 1^{er} junior (H F) (non cumulable)

10km: Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au scratch et le 1^{er} cadet, junior, espoir, Mo, M1, M2, M3 (H F)

Article 8 : informations divers : Stationnement Place Leclerc et Champ de Foire. Ravitaillements : Place des Acacias. Classement informatisé général par catégorie, consultable sur www.clubathletiqueluconnais.com, my.raceresult.com, www.courirenvendee.fr. – service médical : Protection civile – Sur place : Buvette.

Article 9 : Assurance : Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite spécialement pour la course. Individuel accident : les licenciés FFA bénéficient des garanties de l'assurance liées à leur licence. Les non licenciés s'assurent personnellement.

Article 10 : Droit à l'image : j'autorise expressément les organisateurs des Foulées Luçonnaises, ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître prises à l'occasion de ma participation aux Foulées Luçonnaises, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Article 11 : CNIL : Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant (mail : cil@athle.fr)